

Le 23 avril 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 23 avril 2019 à 19h00 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

SM-094-04-19

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

SM-095-04-19

### **ADOPTION DU BUDGET 2019 CORRIGÉ**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adopter un budget corrigé pour 2019 suivant une erreur cléricale et de présentation de chiffre;

**CONSIDÉRANT** que cette correction n'a aucun effet sur le règlement de taxes et tarification ainsi que sur les comptes de taxes;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil demande à la directrice générale/greffière-trésorière de corriger en toute transparence;

**EN CONSÉQUENCE;**

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires révisées des activités financières au montant de 3 919 697,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 362 173,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.

**QUE** le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires d'investissement de 2 662 217,\$.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-096-04-19

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT** que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

**EN CONSÉQUENCE;**

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la séance soit levée à 19h10.

**Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.**

\_\_\_\_\_  
Guy Denis, maire

\_\_\_\_\_  
Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés.    Guy Denis, maire